Préparer une donation-partage

La donation-partage permet de transmettre et de répartir certains biens de son vivant par acte notarié.

Inventorier les biens

Recensez les titres, les évaluations disponibles et le régime de propriété. Distinguez les biens personnels et ceux possédés en commun.

Préparer plusieurs répartitions

Notez quels biens pourraient former chaque lot et ce que vous souhaitez conserver. Apportez ces scénarios pour discuter de leurs conséquences avec l'étude.

Lister les donations antérieures

Repérez les actes précédents, leurs dates et leurs bénéficiaires. Demandez comment les prendre en compte dans le partage envisagé.

Exemple fictif

Une famille envisage d'attribuer un logement à un enfant et d'autres actifs à un second. Elle apporte plusieurs répartitions au rendez-vous pour les comparer.

Préparer votre rendez-vous

Cochez les pièces disponibles et notez ce qu’il reste à demander à l’étude.

[ ]	**Inventaire**	Biens concernés, évaluations disponibles et origine de propriété.
[ ]	**Lots**	Deux propositions de répartition, avec les contraintes de chaque bien et les souhaits des bénéficiaires.
[ ]	**Actes passés**	Liste des donations, de leurs dates, des bénéficiaires et des actes disponibles.

Question à poser

Quelles évaluations faut-il obtenir et comment traiter un écart de valeur entre les lots ?

Notes pour le rendez-vous

_____

_____

_____

Sources et repères

Référence du guide

Notaires de France · Clauses d’une donation

Informations générales pour préparer l’échange. Votre notaire vérifie les règles et les pièces applicables à votre situation.